

MAIRIE DE DOMEVRE-SUR-DURBION

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 20 octobre 2022 -2022/6

Absents excusés : Alexandra GROVES et Yoan LEMERCIER

Secrétaire de séance Gérard Joly

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

1/ valide les travaux d'enfouissement des réseaux sur la partie de la départementale après le pont de Richarpont jusqu'à la sortie sur village ainsi que la rue de la Tuilerie, chemin de la Mouche et une partie de la rue de la Creuse, dans un premier temps.

2/ approuve le rapport annuel d'activités du SDEV.

3/ approuve la convention de regroupement entre le SCOT et la commune pour la valorisation des CEE.

4/ approuve le rapport de la commission locale d'évaluation des transferts de charges de la CAE

5/ prend acte du rapport de la chambre régionale des comptes sur la gestion de la CAE

6/ décide de conventionner avec le Centre de Gestion des Vosges et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à la convention gestion du dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes.

7/ décide de constituer une provision de 100€ au compte 6817 pour l'exercice 2022.

Le secrétaire de séance, Gérard Joly

Le Maire, Bernard Morel